

Olivier Jornot condamne le conseiller municipal pour avoir transmis le rapport sur les notes de frais du personnel de la Ville de Genève. Il n'y a pas de preuve, réfute son avocat

Simon Brandt condamné pour fuite

RACHAD ARMANIOS

Justice ► Le Ministère public déclare le conseiller municipal PLR Simon Brandt coupable de violation du secret de fonction. Le procureur général, Olivier Jornot, affirme dans une ordonnance pénale que l'élu a, le 10 décembre 2018, transmis à la *Tribune de Genève* tout ou partie du rapport confidentiel du Contrôle financier (CFI) de la Ville de Genève sur le frais du personnel de la municipalité. Ce rapport montrait que la moitié de ces frais étaient non conformes. *Le Courrier* avait publié l'information en même temps que la *Tribune*. La Ville de Genève avait porté plainte.

Simon Brandt écope d'une peine de 80 jours-amende à 170 francs le jour, soit 13 600 francs, plus une amende immédiate de 2720 francs et doit rembourser la moitié des frais de procédure, soit 6585 francs. «La faute du prévenu n'est pas de peu de gravité au vu du devoir des élus de garder le secret de fonction», note l'ordonnance pénale. L'avocat de Simon Brandt, M^e Marc Lironi, dénonce une condamnation «inique et sans preuve» à laquelle il fera opposition.

Olivier Jornot fonde sa décision sur un échange de SMS entre Pierre Maudet et Simon Brandt du 10 décembre 2018. Celui-ci démontre que le premier a demandé au deuxième d'organiser la fuite du rapport «pour les prendre de court», note l'ordonnance, citant un message faisant référence au Conseil administratif. Olivier Jornot relève que Pierre Maudet prend soin de demander à Simon Brandt de lui confirmer que l'affaire doit paraître le même jour et que tous deux s'entendent sur le média destinataire de la fuite. «Instinctivement», la *Tribune*,



Olivier Jornot a fondé sa décision sur un échange de SMS entre Pierre Maudet et Simon Brandt. KEYSTONE

écrit Pierre Maudet. «OK, je m'en occupe», répond son interlocuteur, qui propose aussi d'organiser la publication «mercredi ou demain en fin de journée». Voilà qui conforte dans la conviction que la transmission, d'entente avec Pierre Maudet, dépendait du seul Simon Brandt, tranche le procureur.

Un message du «Courrier»

Par ailleurs, toujours le 10 décembre, *Le Courrier* demandait par message à

Simon Brandt s'il avait reçu le rapport, selon un SMS également découvert par les enquêteurs dans le téléphone du prévenu. Ce dernier «est manifestement connu des rédactions comme source d'informations, confidentielles ou non», en déduit Olivier Jornot. Enfin, le procureur relève que, durant toute l'instruction, le prévenu n'a jamais contesté avoir transmis le rapport. A la police, puis au Ministère public, il a dit ne pas se souvenir s'il l'avait

remis à des journalistes ou non. Il a en outre insisté sur le fait qu'à ses yeux, le rapport était public et qu'il était en droit de le diffuser, écrit le procureur général.

Sur ce point, Olivier Jornot tranche: «Au moment où Simon Brandt a pris connaissance du rapport du CFI, ce rapport n'était pas public. Qu'il le soit devenu ultérieurement, au terme d'une procédure prévue par la loi et moyennant mesures d'anonymisa-

tion, n'y change rien.» Pour rappel, la Chambre administrative de la Cour de justice a ordonné par la suite à la Ville de Genève de communiquer le document, mais en caviardant notamment la liste de ses destinataires. Simon Brandt y a vu la preuve que le rapport était d'intérêt public et donc public.

«Pas de délit de mauvaise pensée»

Alors que la conversation entre Pierre Maudet et Simon Brandt semble accablante, Marc Lironi conteste: «Il n'y a aucune preuve! Ce n'est pas parce qu'on envisage de faire quelque chose qu'on passe à l'acte, le délit de mauvaise pensée n'existe pas. Par ailleurs, dans l'hypothèse où Simon Brandt serait l'auteur de la fuite, le Ministère public aurait dû évaluer la légitimité à rendre ce rapport public au vu des informations qu'il contenait, ce qu'il n'a pas fait.» Pour l'avocat, Olivier Jornot aurait dû, «pour conserver sa crédibilité à l'égard des faits qu'il retient», émettre à tout le moins une ordonnance de renvoi au Tribunal de police pour qu'un juge décide si le faisceau d'indices suffisait pour une condamnation. L'avocat précise encore que l'ordonnance, datée du 16 novembre, a été émise dix jours après qu'il a recouru pour déni de justice, estimant que l'affaire traînait en longueur. Et l'avocat de relever le «paradoxe» entre cette ordonnance de condamnation et le classement réservé à la procédure sur les notes de frais des anciens conseillers administratifs de la Ville de Genève. Une affaire qui a poussé le CFI à s'intéresser aux frais du personnel. I

ON NOUS ÉCRIT

lecteurs@lecourrier.ch

ON NE VOTE PAS SUR LE PRINCIPE DU RECYCLAGE

Votations ► Christina Meissner s'oppose au déclassement d'une parcelle agricole genevoise à des fins industrielles.

J'ai reçu le 5 novembre une belle brochure sur papier glacé, intitulée «J'aime le recyclage» accompagnée d'une lettre m'incitant à voter «oui au recyclage de proximité».

Mais quelle tromperie! Le 29 novembre le peuple genevois n'est pas appelé à voter pour ou contre le recyclage, mais pour ou contre le déclassement d'une parcelle agricole sur laquelle une entreprise exerce depuis des décennies une activité de recyclage en toute illégalité. Car l'activité de recyclage, à Genève, ça se pratique en zone industrielle. Faute d'avoir réussi à déplacer cette entreprise de recyclage, l'Etat, de guerre lasse ou était-ce pour d'autres motifs (la lettre est signée par l'ancien bras droit de l'ex-conseiller d'Etat qui a proposé ce déclassement...), propose de déclasser le terrain agricole en zone industrielle. C'est sur ce déclassement touchant un coin de campagne magnifique que nous allons voter et pas sur le principe vertueux du recyclage qui se poursuivra à Genève quel que soit le résultat du vote. Coucher sur papier glacé des principes vertueux qui ne correspondent en rien à la réalité, ça ne vous rappelle rien?

Au niveau international comme au niveau local, ce sont les entreprises responsables qu'il faut soutenir, pas les moutons noirs. Oui pour des multinationales responsables et non à la création d'une zone industrielle à Athenaz sur la commune Avusy.

CHRISTINA MEISSNER,
Genève

ÉTRANGE COLLÉGIALITÉ

Initiative ► Jean-Jacques Maillard trouve choquant que ce soit Alain Berset qui ait appelé les citoyens, au nom du Conseil fédéral, à refuser l'initiative pour des entreprises responsables.

Avez-vous aussi entendu, sur la RTS La 1ère, Monsieur Alain Berset appeler le peuple suisse à dire non à l'initiative pour des entreprises responsables et se rallier au contre-projet du Conseil fédéral? J'en suis resté stupéfait. Un socialiste! Issu du seul parti gouvernemental à soutenir unanimement cette initiative... Il parlait au nom du Conseil fédéral, bien entendu. Du coup le message devenait beaucoup plus consensuel que si l'appel avait émané de Madame Karin Keller-Sutter.

Je soupçonne même la Conseillère fédérale PLR de ne pas être étrangère au choix du porte-parole du gouvernement. Car il semble bien que Madame Keller-Sutter ait toujours été à la manœuvre lorsqu'il s'est agi de torpiller cette initiative. N'est-ce pas elle, déjà, l'instigatrice du contre-projet auquel le Conseil fédéral avait renoncé initialement? N'est-ce pas elle aussi qui, avec le concours du Conseil des Etats, a contribué à retarder la votation concernant cette initiative? N'est-ce pas elle encore qui a rédigé ce contre-projet alibi, sans contrainte aucune pour les multinationales? Ce contre-projet qui laisse aux multinationales le soin d'établir elles-mêmes les rapports... Enfin, n'est-ce pas elle qui a lancé sa campagne pour le non à l'initiative et le oui au contre-projet au moyen d'un argumentaire des plus douteux? Un tissu de mensonges et de contre-vérités dénoncés par le comité

d'initiative et par M. Dick Marty en particulier.

Dès lors, son attitude par trop partisane ne lui donnait plus le crédit nécessaire pour faire cet appel au peuple au nom du Conseil fédéral. Il fallait donc trouver quelqu'un de plus «neutre», quelqu'un qui inspirait plus de confiance. Un Conseiller fédéral socialiste, par exemple?

Certes, dans l'histoire du Conseil fédéral, il y a eu quelques membres, rares, qui ont refusé de défendre un projet qui allait à l'encontre de leurs convictions. M. Berset n'est pas de ceux-là. Il est vrai que, le plus souvent, lorsqu'un socialiste devient Conseiller fédéral, il ne conserve de socialiste que sa carte de parti.

JEAN-JACQUES MAILLARD,
Genève

UN VACCIN, LA SOLUTION?

Pandémie ► Guy Loutan doute qu'un vaccin soit la solution lors de l'apparition de nouvelles épidémies.

Des millions sont prévus et des contrats déjà signés pour développer le vaccin contre cette nouvelle maladie. Le salut nous est promis par cette arme infaillible.

Avec la vache folle, la grippe aviaire, le Covid des visons et les bactéries dans les fromages, il n'y avait qu'à tuer le bétail et brûler les fromages. Aucune remise en question des modes d'élevage industriels hors sol, de l'industrie agrochimique, de notre obsession de manger moins cher au prix de la dégradation de la qualité alimentaire, de la fermeture des petites fermes et petits commerces! Ce que l'on économise d'un

côté en achetant dans les grandes chaînes, on le dépense de l'autre en coûts sociaux, en assurance chômage, en frais de santé, en déséquilibre social et écologique. Et toujours insuffisante aussi, on dépense en aide aux pays mal développés résultant de notre système économique international sauvage, aide qui n'empêche pas de croître le fossé entre riches et pauvres.

Paradoxalement, on court d'un remède à l'autre à chaque nouvel événement, chaque nouvelle catastrophe, chaque nouveau virus, chaque afflux de réfugiés... comme si c'étaient des météorites tombées de nulle part. La population est victime, les industriels et leurs experts plus scientifiques les uns que les autres vont trouver le remède. Que le peuple ne réfléchisse pas, qu'il mette son masque, paie ses impôts, les financiers veillent!

Il est vrai que chaque problème apporte un profit à quelqu'un, y compris une catastrophe écologique, puisqu'elle implique des investissements des Etats... au profit des privés comme les crédits votés pour le vaccin contre le Covid-19, avant-même sa mise au point.

En même temps, les agriculteurs doivent se mettre au biologique, à une vision systémique de leur travail, réduire les engrais et pesticides pour retrouver une terre fertile et des eaux potables. Pour cela nos impôts doivent les soutenir. Au contraire de l'agriculture, pourquoi les médecines complémentaires comme l'homéopathie, à l'approche typiquement systémique et qui a une certaine expérience des épidémies, ne sont-elles associées aux recherches et aux soins? Que non, malgré qu'elles se soient proposées! C'est vrai

que ces thérapies globales du «vivant» ne sont pas brevetées, coûtent peu, ne polluent pas, et rendent parfois indépendants des grands pharmas.

Nous vivons de plus en plus comme le bétail de rente: on ne bouge plus grâce aux transports motorisés, on est concentrés dans des mégapoles bétonnées, hors sol, hors contact avec la terre et la nature, nourris par des industries d'aliments sous plastiques quasi stériles, comme notre environnement aseptisé, propre en ordre. Avec comme résultat le développement d'allergies, de l'obésité, de la stérilité et autres maladies chroniques. Enfin, comme le bétail, nous redevenons plus vulnérables aux épidémies. Sauf que pour les enrayer, tuer le bétail humain ne se fait pas encore.

Le vaccin, une solution à court terme? Peut-être. Vision locale, action locale: une cause, un effet, un remède! Financièrement fort intéressante pour les producteurs et actionnaires, d'autant plus qu'en cas d'effets secondaires inattendus, la responsabilité semble partagée avec certains Etats, urgence du développement oblige, et Etats captifs à souhai! En attendant le prochain «nouveau virus».

Le vaccin solution à long terme? Certainement pas si on ne remet pas les pieds sur terre en réfléchissant à notre place sur la planète et nos relations entre nous les humains et les autres vivants. Mais là ce sera une vision globale qui nous fera changer nos actions locales, non pas seulement les financiers et industriels, mais aussi par les philosophes et les humanistes. Alors à bientôt!

D^e GUY LOUTAN,
médecin praticien, homéopathe (GE)